

Observation n°348 du 16/04/2023

Monsieur,

Nous avons constaté que les documents présentés par vous-même en mairie de Doussay et ceux mis à disposition du public sur le site de la préfecture étaient différents.

Ces différences portent sur l'étude acoustique.

En effet, dans le dossier de préfecture, toutes les pages ont pour pied de page "AL 21/23570_RPME_RLG_Ind0" Avril 2021.

Or, l'étude présente en mairie de Doussay a les mêmes références et date d'édition en page de garde (07 avril 2021) mais par contre, de la page 12 à la page 83, les pieds de page du document en mairie ont un "ind 1": "AL 21/23570_RPME_RLG_Ind1 daté de MAI 2021".

C'est à dire que l'étude acoustique d'avril comporte une partie dont le contenu est datée de mai. Deux dossiers différents sont donc présentés en Mairie et en Préfecture. Cela ne nous semble pas conforme.

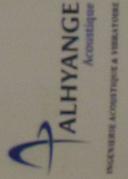
Vous trouverez en PJ une photo de la page 12 indiquée 1 de Mai 2021, avec la page de garde du document apparente signée du commissaire enquêteur.

Nous vous demandons de bien relever ces faits dans votre compte rendu.

Une telle situation nécessite incontestablement un avis défavorable de votre part sur le projet.

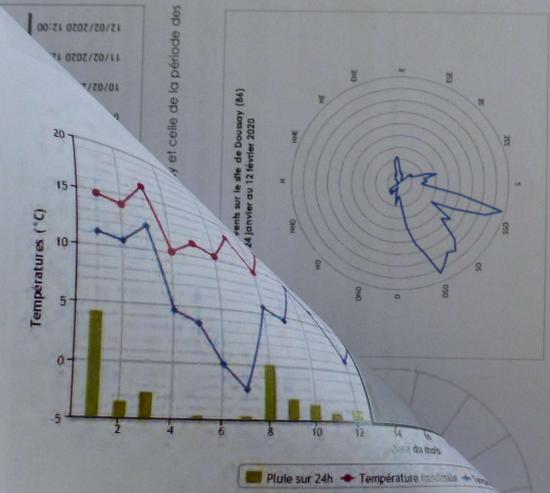
Mr Prothais et Mme Roy

31/03/23 (12)



NOS AGENCES :
BELLAÏRE
14, rue du Roux
29930 CONCARNEAU

PROJET EOLIEN « DOUSSAY » (B6)



Remarque : Les passages pluvieux marqués ayant tendance à rehausser les analyses acoustiques.

Les analyses acoustiques ont donc été menées principalement par vents de secteurs Sud-Ouest (un des vents dominants du site).